

Attention !... Saizerais l'écho des Quartiers est édité à l'avance afin de vous permettre de prendre connaissance, au plus tôt, des évènements organisés dans votre commune pour les mois à venir. Les articles sont les fruits de leurs auteurs

# L'ÉDITO DU MAIRE



Chers amis,

Comme je l'ai évoqué à l'occasion de la cérémonie des vœux en janvier, je tiens à rappeler que 2018 sera une année d'orientation vers l'accessibilité et création d'un Éco parc.

L'accessibilité, vous l'avez déjà constaté par la pose de Bandes Podotactiles dans les bâtiments communaux ouverts au public et qui permettent aux aveugles ou aux personnes malvoyantes (PAM) d'éveiller leur attention face à une zone de danger, mais aussi avec les indications nominatives des locaux communaux comme l'école et la mairie.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saizerais,
Place Adrien-Toussaint,
54380 Saizerais
tél: 03 83 24 45 02

Horaires mairie:

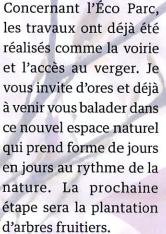
les travau
réalisés co
et l'accès
vous invite
à venir vou
ce nouvel
qui prend

Horaires mairie: Lundi: fermé. Mardi: 8h à 12h - 14h à 17h. Mercredi: 8h à 12h. Jeudi: 8h à 12h - 14h à 17h. Vendredi: 8h à 12h. Samedi: 8h à 12h.

MAKAMA ANALA

Permanences du Maire : Lundi de 17 h à 19 h

www.saizerais.fr - accueil@saizerais.fr





Avec les premières journées ensoleillées qui se profilent sur notre région, vient le plaisir des barbecues et des activités de plein air et cette impression de liberté. Je vous rappelle l'importance de respecter votre voisinage car la liberté des uns commence ou s'arrête celle des autres. Alors, le dimanche, sur nos terrasses, dans nos jardins et dans nos rues du village, profitons ensemble du calme recherché.



# vie de la commune

#### BIBLIOTHÈQUE L'ESPACE DES SAIZERILLONS

de la Bibliothèque de Salzeraj.

Dimanche 13 mai 2018

de 10h à 18h

Retrouvez-nous à la bibliothèque 3 ailée de l'Aubépine, à côté de l'école élémentaire de la Haute Epine

Les fonds récoltés par la vente de livres

(en doublons et trop anciens) serviront à l'achat de nouveaux ouvrage:

te l'année, votre bibliothèque est ouverte les mercr de 15h30 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h30



Le comité des fêtes organise sa première bourse aux livres le dimanche 13 mai prochain de 10 h à 18 h.

Rendez-vous dans le jardin de la bibliothèque de votre village, 3 allée de l'aubépine, à côté de l'école élémentaire de la haute épine.

Vente de livres à partir de 0,50 €. Cette bourse permettra d'acquérir de nouveaux ouvrages mises à disposition des adhérents de la bibliothèque.

**Rappel**: l'adhésion est de 5 €

valable pendant un an, et la bibliothèque est ouverte les mercredis après-midi de 15h30 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h30.

Pour tout renseignement:

comitedesfetessaizerais@gmail.com ou 07 82 71 54 42

#### **FEUX DE LA ST JEAN 2018**



Suite au succès rencontré l'an passé et grâce à l'enthousiasme manifesté des habitants de Saizerais, le Comité des Fêtes reconduit les Feux de la St Jean le <mark>samedi 23 juin prochain</mark> au lotissement des vignes.

Venez nombreux à partir de 19h pour danser autour du feu et profiter de l'animation ainsi que de la restauration et la buvette.

#### **REPAS PORTUGAIS**



Le comité des fêtes remercie les nombreux participants à la soirée organisée le 24 mars dernier, sur le thème du Portugal. Le repas copieux et l'animation appréciée nous encourage à renouveler l'an prochain une nouvelle soirée à thème.

C'est le printemps et cela rime avec nos activités en plein air, comme le jardinage et le nettoyage de nos extérieurs mais c'est aussi synonyme de bruit pour nos voisins. Alors pour de bonnes relations entre voisins voici un petit rappel sur la bonne gestion du bruit.

#### **BRUITS DE VOISINAGE**



Depuis septembre 2000, l'ensemble des 39 lois sur la protection de la nature, la qualité de l'air et de l'eau, les industries et activités polluantes, les déchets et la protection du paysage sont regroupés sous une même bannière : le Code de l'environnement. Véritable droit

commun du bruit, en nette rupture avec une législation jusque là peu opérante, la Loi bruit a constitué un progrès sensible dans la protection contre les nuisances sonores, hissant la France à un rang comparable à celui de pays exemplaires tels que les Pays-Bas et la Suisse. Sur le plan des bruits de voisinage, cette loi se distingue notamment par :

- le renforcement du pouvoir de police des maires en matière de lutte contre le bruit, tant au niveau préventif que répressif;
- le pouvoir accru des agents chargés de constater les nuisances sonores (accès aux locaux - hors domicile -, consignation des objets ou dispositifs suspectés d'être non conformes);
- des amendes pénales dissuasives jusque 450 € pour les bruits de comportement (peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe), contre les 38 € que coûtent une infraction à la réglementation locale sur le bruit. Cette loi renvoie à un certain nombre de décrets et arrêtés qui, pour la plupart, ont été publiés depuis.

En ce qui concerne les bruits de voisinage, c'est le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage qui dit

Article R1334-31 du code de la santé publique : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.



RESPECTEZ LES RUES, LES TROTTOIRS ET LES ESPACES VERTS DE VOTRE VILLAGE !!!

# urbanisme



# L'ÉCO PARC SORT DE TERRE



Si vous ne l'avez pas encore vu c'est le moment d'y aller. Petit à petit l'éco Parc se dessine et vous présente déjà les sentiers aménagés que vous pouvez emprunter au grès de vos promenades.

La prochaine étape sera les plantations avec des arbres d'essences différentes ainsi que des arbres fruitiers.





## LÉGISLATION DÉJECTIONS CANINES



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de  $1^{re}$  classe (35 euros).

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de votre mairie « responsable de la salubrité publique », envoyez une LRAR à votre Maire pour signaler cette incivilité et demander à ce que ça cesse.

Afin de nous rendre tous responsable de l'hygiène sur nos trottoirs, votre municipalité vous informe de la remise en service des boîtes à canisacs au quartier St Georges, chemin de Jaillon et chemin du ruisseau. Ces sacs ne sont pas des sacs poubelles merci de respecter leur usage.



## **SÉCURITÉ**

Samedi 24 mars dernier, vous avez été nombreux à participer à la réunion d'information sur les bons gestes et reflexes à acquérir pour lutter contre l'insécurité.

À cette occasion le Major Cortina de la gendarmerie de Liverdun à déployer tous les moyens à utiliser pour se prémunir des cambrioleurs ou autres indésirables dans nos maisons.



# 16° ÉDITION DU TOUR DE LA MIRABELLE 2018

Le Tour du Piémont vosgien change de nom et devient le Tour de la Mirabelle! Il est ainsi fier de valoriser le patrimoine de notre belle Lorraine.

Cette année en plus du spectacle sur les routes lorraines, le Tour de Mirabelle innove et vous présente le Mirabelle Tour.
Pendant les 3 étapes du Tour 2018, dans chaque village-départ et sur chaque site d'arrivée des artistes du Mirabelle Tour vont aider à passer un encore meilleur moment sur le Tour de la Mirabelle.
Village-départ de la 1<sup>re</sup> étape à Frouard de 12 h à 15 h

Le tour passe par Saizerais à l'occasion de la première étape le vendredi 20 avril entre 18 h et 19 h.

# LES JOURS DE COLLECTE

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte après 19 h.





#### **SAIZERAIS**

| Biodégradables  | Déchets recyclables | Ordures ménagères                      |
|---|---------------------|--|
| <b>Lundi*</b> du 1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre | Lundi*              | <b>Vendredi</b><br>collecte principale |

\*Pour ces communes, la collecte pourra se terminer vers 19h00.

#### Jours fériés - collectes de rattrapage

La collecte est reportée au lendemain, sauf le samedi, reportée au lundi. Les horaires de passage du camion peuvent être avancés lors du rattrapage.





### « TOUCHE PAS À MON ÉCOLE »



« Les parents d'élèves soutenus par l'équipe municipale se mobilisent contre la fermeture d'une classe de maternelle dans notre école. Si vous le souhaitez vous pouvez demander aux parents d'élèves un flyer à scotcher sur votre pare-brise arrière, afin de montrer la mobilisation et la détermination à conserver un cadre d'apprentissage optimal pour nos enfants.»

# **VISITE AU SÉNAT**

Le jardin du Luxembourg nous accueille sous la pluie, des larmes perlent des statues, personne ne les admire.

Le sénat nous offre une leçon d'histoire, chaleureusement accueillis par notre sénateur M. Husson et ses collègues, pour une visite privilégiée.

En plus, nous avons vu Monsieur le ministre de.... et ils sont tous « sympas »!



# PREMIÈRE INSCRIPTION EN MATERNELLE

Les inscriptions des enfants pour être scolarisés en maternelle pour la rentrée 2018 se font du 11 au 30 mai 2018. Merci de venir en mairie avec un justificatif de domicile, le carnet de santé de votre enfant ainsi que le livret de famille.



# **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**



Trois classes ont bénéficié d'une intervention des sapeurs-pompiers de Pompey : appel des secours, protection des victimes, gestes qui sauvent...

Merci à la brigade de Pompey pour cette intervention.

### **ACTIONS HIVER 2018**



Elle se sont déroulées en deux temps et sont à l'initiative de la CAF 54.





#### Inauguration du local jeunes

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour fêter la prochaine ouverture du local jeunes, situé en face du stade de foot. Celui-ci a été rénové lors d'un chantier jeune par les ados eux-mêmes. Le maire a fait un discours et s'est suivi d'un pot de l'amitié. Il sera ouvert aux jeunes pour y pratiquer leurs activités les mercredis après-midi, les vendredis soir et pendant les vacances.



Pour toute info sur les animations proposées, vous pouvez suivre la page Facebook « Saiz'ados ».

#### Accueil de loisirs Hiver 3-10 ans



La vingtaine d'enfants présents a été à la découverte des carnavals du monde pendant cette semaine. Chaque jour, ils ont voyagé au bord d'un avion, traversé différents

pays et se sont inspiré de leur coutume pour créer leur propre carnaval. Ils ont créé des marionnettes, des masques et se sont même déguisé et appris une danse folklorique !!! La session s'est clôturée par un pot et une exposition avec les parents.

#### Colo neige jeunes



Dans le cadre de leurs actions mutualisées, les communes de Liverdun et Saizerais, en partenariat avec la CAF 54, ont organisé un séjour dans les Vosges, la deuxième semaine des vacances d'hiver.

Cette action a fait fureur puisque les 12 places ont été prisées très rapidement par les jeunes, âgés de 11 à 16 ans, des deux villages.

Tout au long de la semaine, les adolescents ont participé à des activités sportives (ski de fond, ski alpin, raquette) mais également à des veillées qui ont dévoilé d'incroyables talents!

Les jeunes sont acteurs de leurs vacances et prennent part à la vie quotidienne en préparant de succulents repas. Bonne humeur, convivialité, partage et rires sont au rendez-vous!

# ACTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 2018



- Accueil de loisirs Printemps 3-10 ans : du 23 au 27 avril 2018
- Accueil de loisirs Printemps 11-17 ans : du 30 avril au 4 mai 2018
- Rencontre familles\*: le 22 juin 2018
- Accueil de loisirs Été 3-10 ans : du 9 juillet au 3 août 2018
- Stage foot 6-14 ans: du 9 au 13 juillet 2018
- Chantier loisirs jeunes 11-17 ans : du 16 au 27 juillet 2018